

La revue internationale pour les professionnels de soutien direct

Inclusion et précarité du logement : un guide pour surmonter les obstacles au logement

Par : Christopher Jordan-Stevens

La maison, ce n'est pas seulement un abri. C'est le point central de la réalisation de soi, là où tous les aspects de la vie, publics et privés, se croisent. Disposer d'options qui sont à la fois abordables et accessibles est le test ultime de l'inclusion, ce dont on ne tient pas souvent compte. Il est presque impossible de faire pleinement partie de la société sans logement adéquat.

Il est déplorable que le manque d'options de logement adéquates compte parmi les plus graves obstacles à la participation à la vie de la communauté des personnes étiquetées de nos jours. En Ontario, les personnes bénéficiant du POSPH touchent une allocation de logement maximale de 497 \$. En août de cette année, dans la région du Grand Toronto, le prix d'un logement ayant une chambre à coucher était de 1 431 \$. Les options de logement social étant incroyablement limitées, le message pour la personne étiquetée déficiente intellectuelle est clair et net : trouvez-vous un emploi.

Éditeurs : Angie Nethercott, M.A., RP
Chanelle Salonia, M.A., BCBA

Sauf que ce n'est pas si facile. Selon Statistique Canada, le taux d'emploi des personnes handicapées est nettement inférieur à celui de leurs homologues non étiquetés, ce taux diminuant en fonction de la « gravité » du déficit. Il n'est pas surprenant que les personnes vivant avec une étiquette soient beaucoup plus sujettes à vivre dans la pauvreté que les autres Canadiens.



Hands | Mains

TheFamilyHelpNetwork.ca
LeReseaudaideauxfamilles.ca

De nombreux adultes handicapés sont aux prises avec des perspectives d'emploi limitées, des prestations insuffisantes et un marché de l'habitation et/ou de la location inabordable pour eux. En conséquence, ils n'ont pas d'autre choix que d'obéir aux diktats qui les enferment dans des stéréotypes nuisibles comme « l'éternel enfant » ou « le pauvre non méritant. »

Le manque d'options en matière de logement est donc révélateur d'autres barrières sociales, par exemple celles qui continuent d'influencer les systèmes économiques, sociaux et éducatifs.

Mais on sait déjà tout cela.



En fait, je parierais que le professionnel du soutien direct (PSD) le sait de la même manière qu'un poisson connaît l'eau : en devant y nager tous les jours. Les PSD soutiennent des personnes qui doivent se débrouiller dans des systèmes dont les structures d'exclusion sont ancrées dans leur tissu. Ils ont une vue privilégiée sur les conséquences réelles des décisions politiques globales et sont les témoins presque directs de la confrontation entre la personne et le système.

Alors, qu'est-ce que faut-il faire? Comment aider les personnes ayant une déficience intellectuelle à se trouver un logement alors que les structures sociales actuelles rendent les marchés de l'habitation et de la location inaccessibles aux personnes étiquetées?

Ne pas compromettre la vision ; soutenir le développement d'objectifs réalistes.

Un jour, je travaillais avec Marcus, qui avait des périodes d'itinérance. (Les noms des personnes ont été changés pour protéger leur identité). Lorsque je lui ai demandé où il voulait vivre, il m'a énuméré quelques conditions compréhensibles. Il voulait un appartement dans une zone rurale où il pourrait vivre avec sa petite amie. Il m'a précisé qu'il ne voulait pas, je le répète, de colocataires.

Bien sûr, Marcus savait mieux que quiconque à quoi ressemblait sa « maison ». Cela ne se discute pas. Mais compte tenu de l'état du marché de la location à cette époque (un taux d'inoccupation proche de 0 %), l'objectif n'était pas réaliste, à court terme. La seule chose que j'ai pu trouver dans la communauté était une chambre dans une maison de transition. C'était le contraire de ce qu'il voulait. C'était en ville, avec des colocataires, et les invités pour la nuit n'étaient pas autorisés. Naturellement, quand je lui ai proposé de vivre dans cette maison, il a répondu : « Ce n'est pas ce que je veux ».

C'est là que je me suis rendu compte que je m'y étais pris de la mauvaise façon. Je m'étais concentré sur le fait de le sortir de la rue, au lieu de le mettre dans un foyer. J'avais confondu mon objectif avec le sien.

J'ai donc changé ma méthode : la maison de transition n'était pas un moyen de le sortir de la rue, mais un tremplin vers son futur foyer. On a établi un plan, articulant les étapes à partir de la maison de transition, vers l'avant. Il était d'accord.

Après une année de stabilité relative dans cette situation peu idéale, la plupart de ses souhaits sont réalisés. Il vit encore avec des colocataires, mais il est plus proche de son objectif qu'il y a un an.

Pour de nombreuses personnes, avoir un chez soi, c'est l'objectif final. Mais il faut franchir de nombreuses étapes avant de l'atteindre. Les gens ne les franchissent que s'ils sont capables de voir comment ces étapes les rapprochent de leur objectif final. Lorsque vous aidez les autres, prenez de l'avance. Comprenez bien leur perception de foyer, même si elle n'est pas réaliste pour le moment. Sans cette perception comme source de motivation, il est facile de désespérer.

C'est à nous d'illustrer comment ces étapes les aideront à atteindre leurs objectifs ultimes en matière de logement.

Ce sont les systèmes qui ne marchent pas et non pas les gens. Notre travail est aussi politique.

Paul a fini par se trouver un appartement qui répondait à ses besoins. Le problème, c'est que le loyer représentait 90 % de son revenu mensuel. Après s'être débattu pour se trouver un emploi qui lui convenait, il n'arrivait même pas à faire l'épicerie. « Pourquoi suis-je si nul? », se demandait-il?

Le changement provoqué par le « modèle social » du handicap est en partie attribuable au fait qu'on reconnaît que les structures sociales, et pas seulement les déficiences, sont la source des handicaps. Bien que ce modèle ait subi des changements intéressants, je pense que certains de ses principaux enseignements restent vrais : les systèmes sociaux, et pas seulement les personnes, doivent être au centre des efforts de défense des droits.

D'après mon expérience, le fait de discuter ouvertement de ces obstacles systémiques aide les gens à donner un sens à leur réalité. Cela les aide aussi à reconnaître qu'ils ne sont pas le problème.

« Non, ai-je répondu à Paul. Tu n'es pas nul. Le marché du logement est contre toi. Il n'y a pas assez de logements à loyer indexé sur le revenu, et le marché t'a rendu la vie inabordable. »

Je voyais bien ça aidait Paul d'entendre ça. Bien sûr, il était dans la même situation merdique qu'avant, mais au moins maintenant, il pouvait arrêter de s'en vouloir. Il n'avait pas besoin de changer, lui. Le système, oui.

On a présenté une demande de subvention de loyer auprès de notre administration municipale. Encore une fois, Paul a été inscrit sur une longue liste d'attente et, au fil des mois, il est devenu plus en plus certain que son nom n'arriverait jamais en tête de liste.

Et cela a été le cas pendant longtemps.

Après près d'un an d'attente, Paul m'a dit qu'il voulait écrire à certains responsables locaux au sujet de sa situation. Il a rédigé une lettre concise et sincère au maire et l'a envoyée au firmament virtuel. Peu de temps après, il a reçu sa subvention.

Quelle est la morale de cette histoire? Non, il ne suffit pas de dire qu'à force de se plaindre, on obtient ce qu'on veut.

Comme je peux le comprendre, ce sont les systèmes qui ne fonctionnent pas, pas les gens.

Il ne suffit pas d'aider les gens à s'y retrouver dans des systèmes capacitistes. Si on veut lever les obstacles à l'inclusion, notre travail doit aussi faire pression sur les politiques. De par leur nature, les forces d'exclusion rendent certains groupes invisibles. Notre travail ne consiste pas

seulement à aider les gens à combattre l'injustice, mais aussi à s'attaquer à ce problème de front.

Cela pourrait vouloir dire téléphoner au maire ou au service d'urbanisme, joindre des comités directeurs et s'asseoir à la table de divers groupes. Avec un peu de chance, on peut le faire avec les personnes que nous soutenons. Mais ce n'est pas toujours possible. Les personnes victimes d'injustice ne peuvent pas être les seuls responsables de l'incitation au changement. Elles ont besoin d'alliés. Et si notre mission consiste à supprimer les obstacles à l'accès à la société, alors cela fait alors partie de notre description de tâches.

La question est « comment », et non « si ». Cessons de penser à la préparation au logement.

Mon équipe travaillait avec Kris, une jeune femme de 28 ans qui avait quitté le domicile de sa mère pour aller vivre en appartement. La famille de Kris avait décidé de quitter la ville. Mais Kris avait décidé d'y rester après avoir passé des années d'efforts pour tisser des liens avec la communauté. Le problème, c'est qu'elle n'avait jamais vécu de façon autonome. La question était : en était-elle capable?

C'est une mauvaise question.

Lorsqu'on travaille avec des familles qui étudient les possibilités de logement pour leur enfant adulte, on nous pose souvent une variante de cette question : Est-il prêt à vivre chez lui? Bien que souvent posée par des familles, c'est la mauvaise question à poser à un professionnel du soutien direct (PSD). Pour nous, la question n'est pas de savoir si, mais comment.

Au cours des dernières décennies, les défenseurs du droit au logement ont exercé des pressions pour que l'itinérance soit traitée dans l'approche Priorité au logement. Priorité au logement est une approche de l'itinérance fondée sur le respect des droits, ancrée sur le principe que toute personne a droit à un logement inconditionnellement, et avant d'avoir droit à du soutien et à un traitement efficace. Si vous n'avez jamais entendu parler de cette approche, je vous recommande de visiter le site [Web de Rond point de l'itinérance](#), qui renferme une foule d'articles sur le sujet. Pour l'instant, je souhaite attirer votre attention sur l'un des tenants centraux de cette approche, qui nous donne une leçon importante.

Selon le modèle de Priorité au logement, il ne devrait pas y avoir de « critères de préparation au logement » à l'accès aux programmes de logement. Cela signifie, entre autres, que l'obtention d'un logement ne devrait pas être conditionnelle à la satisfaction d'une série d'exigences (sobriété, respect des prescriptions médicales, niveau de compétences). Un logement adéquat est un droit, pas quelque chose qui doit être gagné. La question de savoir si Kris est prête ou non à avoir un logement ne devrait pas être discutée. La question est plutôt de savoir comment Kris va réussir à vivre dans son nouveau logement.

Après avoir vécu seule pendant un mois environ, Kris, un jour, faisait le ménage de la salle de toilette avec l'aide du personnel de soutien. Sans réfléchir, elle a attrapé une éponge et a plongé sa main nue dans la cuvette - comment faire autrement? Naturellement, cela a donné

lieu à une conversation de suivi et à une séance de renforcement des compétences. Mais ce n'est pas la partie la plus importante de l'histoire.

Certains pourraient interpréter l'erreur de Kris comme la preuve qu'elle n'était pas prête à vivre seule dans son logement. Le problème de cette interprétation est double.

Premièrement, Kris a le droit de décider de vivre seule, quelles que soient les forces paternalistes qui remettent en question sa capacité à le faire. Seul un tribunal peut lui retirer ce droit, et ce genre de décision n'est jamais (et ne devrait jamais être) simples ou faciles.

Deuxièmement, l'apprentissage de la vie à la maison doit se faire chez soi. Lorsqu'il s'agit de vivre à la maison, on apprend par la pratique. Ce n'est pas quelque chose auquel on peut vraiment se préparer. Si Kris avait été obligée de satisfaire à une série de « critères de préparation », elle n'aurait pas eu ces occasions d'apprentissage; et si elles les avaient eues, c'aurait été dans un contexte inapproprié.

Chaque personne est unique. Il n'y a pas de logement universel (malgré ce que l'étalement suburbain laisse entendre). Oui, on nous demande parfois de sortir des sentiers battus lorsqu'il s'agit d'aider les gens à trouver, maintenir ou établir leur domicile. Mais, pour le PSD, il s'agit d'une occasion de faire preuve de créativité, et non de remettre en question les capacités.

Liens communautaires et stabilité du logement : soutenir la personne dans son ensemble.

Alexandra avait été expulsée de ses deux derniers logements en raison de dommages matériels et de bruit. Elle n'avait pas de références et son seul revenu était l'aide financière du POSPH. Un jour, son travailleur de soutien l'a amenée visiter une garçonnière. Mais le propriétaire était réticent. Lorsqu'Alexandra l'a informé que son loyer pouvait être déposé directement par le POSPH, un silence gênant s'est installé dans la pièce. Le propriétaire a fait un signe de la tête et a remercié Alexandra d'avoir rempli la demande.

Les propriétaires ne peuvent pas faire de discrimination fondée sur le handicap. Mais cela ne signifie pas qu'ils peuvent cacher ou voiler les raisons pour lesquelles ils choisissent une personne plutôt qu'une autre. Disons-le franchement : les signes de discrimination sont rarement, sinon jamais, évidents.

Le lecteur ne sera pas surpris d'apprendre qu'Alexandra n'a pas obtenu le logement, même si elle pouvait se le permettre (mais à peine). Elle a été logée dans un hôtel subventionné par l'administration municipale, où elle a été exposée au même mode de vie qu'elle essayait tant de fuir.

Les cas comme celui-ci, le PSD doit les aborder sous deux angles.

D'abord, il doit être un défenseur des droits et s'assurer que l'acte de discrimination ne reste pas sans réponse. Il peut s'agir d'aider les gens à dénoncer les pratiques illégales de sélection des propriétaires. On sait tous qu'une partie du travail consiste à s'assurer que les gens

connaissent leurs droits, mais on ignore souvent le revers de la médaille, qui est tout aussi important. Il s'agit de veiller à ce que les gens sachent quoi faire lorsque leurs droits sont violés.

L'autre angle peut sembler contre intuitif. Lorsque l'on travaille avec des personnes qui vivent dans une situation précaire sur le plan du logement, il est facile de laisser tomber tout le reste et de se concentrer sur l'accès à un logement approprié. Cette façon de faire ne tient pas compte du fait que le logement est le point de rencontre de tous les aspects de la vie et que, si un aspect est faible, cette faiblesse aura des répercussions sur le logement. La personne ayant un faible capital social a de la difficulté à se trouver et à conserver un logement dans la communauté. Le capital social est l'ensemble des ressources provenant d'un réseau de relations que peut mobiliser une personne dans une société qui lui permet de rester en sécurité dans sa collectivité.

C'est justement ce qu'Alexandra nous a montré. Pendant qu'on s'occupait tous à suivre une piste, Alexandra a concentré son énergie sur son nouveau travail dans une station-service de sa localité. Elle a rencontré l'ancien petit ami de sa sœur, qui travaillait justement pour le propriétaire d'un immeuble à logements de la localité. Une semaine plus tard, Alexandra était dans son propre appartement.

On ne peut pas sous-estimer l'importance que les liens communautaires et du capital social ont dans la stabilité du logement. Aider les gens à vivre chez eux et les aider à créer des liens communautaires importants sont les deux faces d'une même médaille.

Souvenez-vous de continuer à concentrer vos efforts sur la personne dans son ensemble, et non pas seulement sur l'aspect de sa vie qui aurait priorité pour le moment. Malgré ce que les sources de financement pourraient faire croire, la vie humaine ne se divise pas en parties distinctes. Pour soutenir une partie, il faut aussi soutenir l'ensemble.

Conclusion idéologique : interdépendance et non pas indépendance.

Les bénéficiaires de prestations d'invalidité se heurtent souvent à l'idée néfaste qu'ils sont en quelque sorte plus dépendants que le citoyen moyen : dépendants de l'État, des contribuables ou de la cellule familiale. Souvent, « favoriser l'indépendance », cet objectif que tous les PSD connaissent bien, alimente par inadvertance ce discours capacitiste. On doit s'assurer qu'en favorisant l'indépendance, on n'affirme pas en même temps le principe selon lequel les personnes handicapées sont plus dépendantes que les autres.

La vérité, c'est que nous sommes des animaux sociaux, fondamentalement dépendants les uns des autres. Ainsi, aucun d'entre nous n'est « indépendant » à proprement parler. Nous sommes interdépendants. Chacun de nous dépend des contribuables, du gouvernement, de la cellule familiale et de la collectivité dans son ensemble. Les personnes étiquetées déficientes ne sont pas plus ou moins dépendantes que les autres. C'est juste que certaines façons d'être dépendant ont été injustement marquées et étiquetées.

Je le souligne parce que j'ai peur que la « maison » ne soit devenu le symbole ultime de l'indépendance. La maison, comme la « voiture », est devenue un indicateur de réussite

professionnelle et d'indépendance financière. On pourrait même dire que le logement va de pair avec « l'indépendance ». D'un côté, on a les centres d'accueil d'urgence, où tout le monde dépend de l'aide de l'autre. De l'autre, on a la propriété privée, où chacun est sa propre île.

Ce qui m'inquiète, bien sûr, c'est que si les personnes handicapées sont perçues comme des dépendants sociaux, alors elles sont essentiellement en conflit avec la fonction symbolique de la maison. Tant que ces concepts ne sont pas complètement séparés, j'ai peur que le changement ne soit lent et ardu. La maison n'est pas le lieu de l'indépendance; c'est le point central de la réalisation de soi dans un ensemble de relations interdépendantes.

La désinstitutionnalisation ne fonctionne que si les collectivités sont adaptées aux besoins particuliers des citoyens neurodivers. Autrement, on fait passer les gens d'un établissement avec des murs à un établissement sans murs. C'est justement ce qui s'est passé dans une grande partie du Canada. Les établissements ont fermé leurs portes et ont libéré les gens dans un monde construit sur l'absence prétendue de personnes handicapées. Le fait que tant de personnes handicapées soient victimes de la précarité du logement le montre bien. J'espère que cet article aidera à préparer les professionnels du soutien direct à affronter ce problème dans leur collectivité.

Notes sur l'auteur

Chris Jordan-Stevens est le superviseur des services d'aide à la vie autonome à Community Living Huntsville. Il milite activement en faveur de la désinstitutionnalisation et de l'inclusion des personnes ayant un déficit intellectuel. Il est aussi un fervent partisan du logement communautaire abordable, des modèles de Priorité logement et des programmes de réduction des méfaits. Il est titulaire d'un doctorat en philosophie; il se penche sur des questions complexes et importantes.

Références

Enquête canadienne sur l'incapacité. Gouvernement du Canada, consulté le 14 septembre 2021. https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3251

Loyers du marché et allocations pour services publics actuels de la ville de Toronto. Ville de Toronto, consulté le 14 septembre 2021. <https://www.toronto.ca/community-people/community-partners/social-housing-providers/affordable-housing-operators/current-city-of-toronto-average-market-rents-and-utility-allowances/>

Lakshmi, Leah et Samarasinha, Piepzna (2020). *Care Work : Dreaming Disability Justice*. Vancouver; Arsenal Pulp Press.

Paula Goering, Scott Veldhuizen, Aimee Watson, Carol Adair, Brianna Kopp, Eric Latimer, Geoff Nelson, Eric MacNaughton, David Streiner et Tim Aubry (2014). *National At Home/Chez Soi*. Calgary, AB : Commission de la santé mentale du Canada.
Russel, Marta. 2019. *Capitalism and Disability*. Chicago : Haymarket Books.

Shakespeare, Tom (2006). *The Social Model of Disability*. The Disability Studies Reader; Psychology Press.

Stephen Gaetz, Fiona Scott & Tanya Gulliver (Eds.) (2013): *Housing First in Canada: Supporting Reseach Network*.

Réponses aux FAQ au sujet de la revue internationale

- 1) Cette revue est destinée à être distribuée à grande échelle; vous n'avez pas besoin de permission pour la transférer. Vous avez cependant besoin de permission pour la publier dans un bulletin d'information ou un magazine.
- 2) Vous pouvez vous abonner en faisant parvenir un courriel à anethercott@handstfhn.ca
- 3) Nous acceptons les soumissions. Envoyez les idées d'articles par courriel à anethercott@handstfhn.ca
- 4) Nous apprécions la rétroaction sur tout article qui apparaît ici.

